



✓ No **life**  
at risk

---

# NOS RÈGLES QUI SAUVENT

Objectif : **zéro** accident mortel

« Au cœur  
d'une démarche  
managériale »



# NOS RÈGLES QUI SAUVENT

Objectif : **zéro** accident mortel



J'accroche mon harnais  
quand je travaille  
en hauteur.



Avant de réaliser des  
travaux avec point chaud,  
je m'assure qu'il n'y a pas  
de risque d'incendie ou  
d'explosion.



Je me positionne en  
dehors de la trajectoire  
des équipements  
en mouvement.



Je ne passe pas  
sous une charge.  
Je ne reste pas  
sous une charge.



Je vérifie l'absence  
d'énergie (mécanique,  
chimique, électrique,  
fluides sous pression, etc.)  
avant le début des travaux.



Je ne manipule pas  
mon téléphone et autres  
moyens de communication  
lorsque je conduis.



Je descends dans la  
tranchée si la protection  
contre l'ensevelissement  
est en place et  
appropriée.



Je ne conduis pas  
sous l'emprise d'alcool  
ou de stupéfiants.



Avant d'entrer dans un  
espace confiné, je m'assure  
que l'atmosphère est  
contrôlée et surveillée  
pendant toute l'opération.



# Message du Directeur Général



*« Chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour préserver sa vie mais aussi celle des autres. »*

***« Lutter contre les accidents graves et mortels a toujours été au centre de nos préoccupations.***

***L'analyse de nos accidents les plus graves nous a conduits à ce constat : "Nos Règles qui Sauvent", si elles avaient pu être respectées, auraient permis d'éviter la plupart de ces accidents.***

***Nous devons tous nous assurer que les environnements de travail de nos équipes permettent de les respecter et nous engager à ce qu'elles soient respectées.***

***Chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour préserver sa vie mais aussi celle des autres. »***

**Isabelle Kocher**  
Directeur Général

## L'originalité de la démarche : s'engager ensemble

Les leviers classiques, tels que l'information, la persuasion et l'autorité, même s'ils sont indispensables pour susciter les prises de conscience, ont une efficacité limitée. Car les recherches ont démontré qu'**être convaincu du bien fondé d'une règle ne déclenche pas forcément un changement de comportement en profondeur.**

**C'est pourquoi notre démarche repose aussi sur les leviers de l'engagement. Là est l'originalité et le moteur de cette démarche.**

Préserver la vie est une valeur que chacun d'entre nous doit incarner dans l'exercice de son métier. Cet engagement personnel traduit un changement de comportement rendu visible par des actions concrètes pour respecter et faire respecter nos règles qui sauvent.

## Le climat de confiance et d'échange : un préalable essentiel



**Toutes les propositions doivent être encouragées et les succès valorisés** pour favoriser l'implication de chacun, nécessaire à la réussite de la démarche. Dans cet esprit, l'identification des erreurs est source de progrès et la vigilance individuelle et collective est reconnue.

## Nos leviers d'action



### Les réunions d'équipe

La réunion d'équipe est un moment d'échanges privilégié qui favorise le partage du quotidien professionnel de chacun.

La mise en contexte par l'équipe des règles qui sauvent permet à tous d'identifier et de comprendre les écarts par rapport à la réalité vécue au travail. La prise en compte des propositions d'actions concrètes d'amélioration favorise l'engagement personnel et collectif.

### Les visites managériales de sécurité (VMS)

À l'occasion des visites, les managers et les collaborateurs échangent et analysent sur le terrain les conditions de respect des règles qui sauvent.

Ils définissent en commun les mesures à prendre pour mieux les respecter. Ces visites sont organisées à tous niveaux hiérarchiques.

### Les relations avec nos partenaires extérieurs

Nos règles qui sauvent doivent faire partie intégrante des appels d'offres pour s'assurer que le prestataire choisi a réfléchi aux moyens à mettre en œuvre pour qu'elles soient respectées.

Une visite préalable à l'exécution de la prestation doit être organisée afin de vérifier que toutes les règles qui sauvent peuvent être respectées et de décider des mesures nécessaires à mettre en place avant le début des travaux. Ces mesures sont contrôlées et adaptées tout au long de l'exécution de la prestation.

Ce document a été réalisé par un imprimeur éco-responsable sur du papier d'origine certifiée. Il est disponible sur le site [library.engie.com](http://library.engie.com), où l'ensemble des publications du Groupe peuvent être consultées, téléchargées ou commandées.



DIRECTION GLOBAL CARE  
1, place Samuel de Champlain - Faubourg de l'Arche  
92930 Paris la Défense Cedex

[engie.com](http://engie.com)

